



FIDUS

26, rue Cambacérés
75008 Paris
T : +33 (0)147 63 67 00

www.rsmfrance.fr

LMDG SMID CAP (EUR)

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Régi par le livre II du Code monétaire et financier

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le **31 DECEMBRE 2019**

Aux porteurs de parts du FCP LMDG SMID CAP (EUR),

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif **LMDG SMID CAP (EUR)** constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2019**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux porteurs de parts.

5. RESPONSABILITÉS DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec

réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

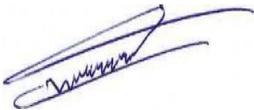
Fait à Paris, le 10 avril 2020

FIDUS

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Mohamed BENNANI

Associé

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Mohamed Bennani", written over a horizontal line.

Bilan actif

	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
Immobilisations Nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	78,983,535.78	70,322,610.79
Actions et valeurs assimilées	74,426,250.31	65,498,343.56
Négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	74,426,250.31	65,498,343.56
Non négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	-	-
Non négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	-
Négo-ciés sur un marché régle-menté ou assimilé - Titres de créances négo-ciables	-	-
Négo-ciés sur un marché régle-menté ou assimilé - Autres titres de créances	-	-
Non négo-ciés sur un marché régle-menté ou assimilé	-	-
Titres d'organismes de placement collectif	4,557,285.47	4,824,267.23
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	4,557,285.47	4,824,267.23
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Créances représentatives de titre reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché régle-menté ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	128,411.52	197,812.60
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	128,411.52	197,812.60
Comptes financiers	2,740,943.56	1,608,790.76
Liquidités	2,740,943.56	1,608,790.76
TOTAL DE L'ACTIF	81,852,890.86	72,129,214.15

Bilan passif

	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
Capitaux propres	-	-
Capital	82,900,701.81	67,704,710.88
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-2,390,259.37	3,938,412.13
Résultat de l'exercice (a,b)	538,989.68	-569,949.88
Total capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	81,049,432.12	71,073,173.13
Instruments financiers	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	803,458.74	1,056,041.02
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	803,458.74	1,056,041.02
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	81,852,890.86	72,129,214.15

(a) Y compris comptes de régularisations.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Hors-bilan

	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré a gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré a gré		
Autres engagements		

Compte de résultat

	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions et valeurs assimilées	1,956,840.45	950,180.31
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	84.42	-
Autres produits financiers	-	-
TOTAL I	1,956,924.87	950,180.31
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-14,701.37	-21,201.37
Autres charges financières	-77,854.55	-75,549.18
TOTAL II	-92,555.92	-96,750.55
Résultat sur opérations financières (I + II)	1,864,368.95	853,429.76
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-1,290,854.58	-1,218,060.28
Résultat net de l'exercice (I + II + III + IV)	573,514.37	-364,630.52
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-34,524.69	-205,319.36
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I + II + III + IV + V + VI)	538,989.68	-569,949.88

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n°2014-01, modifié.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêt des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Les EMTN font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

- Les prêts de titres : la créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur du marché des titres.
- Les emprunts de titres : les titres empruntés ainsi que la dette représentative des titres empruntés sont évalués à la valeur du marché des titres.
- Les collatéraux : s'agissant des titres reçus en garantie dans le cadre des opérations de prêts de titres, l'OPC a opté pour une présentation de ces titres dans les comptes du bilan à hauteur de la dette correspondant à l'obligation de restitution de ceux-ci.
- Les pensions livrées d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : individualisation de la créance sur la base du prix du contrat. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.
- Les pensions long terme : Elles sont enregistrées et évaluées à leur nominal, même si elles ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans valeur planchée. L'impact est proportionnel à la durée résiduelle de la pension et l'écart constaté entre la marge contractuelle et la marge de marché pour une date de maturité identique.
- Les mises en pensions d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : valeur boursière. La dette valorisée sur la base de la valeur contractuelle est inscrite au passif du bilan. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.

Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Change à terme : réévaluation des devises en engagement au cours du jour le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Dépôts à terme : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

Swaps de taux :

- pour les swaps d'échéance inférieure à trois mois, les intérêts sont linéarisés
- les swaps d'échéance supérieure à trois mois sont revalorisés à la valeur du marché

Les produits synthétiques (association d'un titre et d'un swap) sont comptabilisés globalement. Les intérêts des swaps à recevoir dans le cadre de ces produits sont valorisés linéairement.

Les assets swaps et les produits synthétiques sont valorisés sur la base de sa valeur de marché. L'évaluation des assets swaps est basée sur l'évaluation des titres couverts à laquelle est retranchée l'incidence de la variation des spreads de crédit. Cette incidence est évaluée à partir de la moyenne des spreads communiqués par 4 contreparties interrogées mensuellement, corrigée d'une marge, en fonction de la notation de l'émetteur.

L'engagement hors bilan des swaps correspond au nominal.

Swaps structurés (swaps à composante optionnelle) : ces swaps font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'engagement hors bilan de ces swaps correspond à la valeur nominale.

Frais de gestion Financière

- 1.70 % TTC maximum pour la part P
- 0.95 % TTC maximum pour la part I

La dotation est calculée sur la base de l'actif net. Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse,...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Frais administratifs externes à la société de gestion

- 0.15 % TTC maximum pour la part P sur la base de l'actif net par an
- 0.15 % TTC maximum pour la part I sur la base de l'actif net par an

Frais de recherche

Les frais de recherche sont provisionnés sur chaque VL sur la base d'un montant communiqué par la société de gestion. En l'absence de compte spécifique prévu par la réglementation, ces frais seront enregistrés dans la rubrique "autres charges financières" dans le compte de résultat.

Commission de surperformance

A compter du 14 mars 2014, 15% TTC de la surperformance du Fonds au-delà de 8% de performance annuelle, avec High Water Mark, plafonnée par exercice à 1,20% de l'actif net moyen.

Avant le 14 mars 2014, la formule de calcul était la suivante :

20% TTC de la surperformance du Fonds au-dessus de 8% de performance annuelle, avec *High Water Mark*³.

La commission de surperformance fait l'objet, à chaque calcul de valeur liquidative et sur l'actif du jour, d'une provision en cas de surperformance ou d'une reprise de provision, plafonnée à hauteur des dotations effectuées, en cas de sous-performance. Elle demeure acquise à la société de gestion au prorata du nombre de parts rachetées lors de chaque calcul de valeur liquidative, et en fin d'exercice pour le solde.

La surperformance est calculée en comparant l'évolution de l'actif du Fonds à l'évolution de l'actif d'un fonds de référence réalisant une performance annuelle de +8%, avec *High Water Mark*, et enregistrant les mêmes variations de souscriptions et rachats que le Fonds réel. La commission de surperformance est plafonnée à 1,20% de l'actif net moyen.

Le système de High Water Mark n'autorise la société de gestion à prétendre à des commissions de surperformance que si la valeur liquidative de fin d'exercice est supérieure à la valeur liquidative dite *High Water Mark* égale à la dernière valeur liquidative ayant supporté une commission de surperformance ou, à défaut, à la valeur liquidative d'origine.

Rétrocession de frais de gestion

Néant.

Méthode de comptabilisation des intérêts

Intérêts courus.

Affectation des résultats réalisés

Capitalisation pour la part I
Capitalisation pour la part P

Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation pour la part I
Capitalisation pour la part P

Changements affectant le fonds

Néant.

Evolution de l'actif net

	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
Actif net en début d'exercice	71,073,173.13	66,099,890.47
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)	19,798,602.90	73,884,532.18
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-27,671,114.05	-45,162,327.96
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	3,521,146.93	7,900,085.75
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-6,056,642.89	-5,708,364.40
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	32.31
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transaction	-91,494.25	-113,840.30
Différences de change	-	-
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	19,902,245.98	-25,462,204.40
Différence d'estimation exercice N	13,190,333.66	-6,711,912.32
Différence d'estimation exercice N-1	6,711,912.32	-18,750,292.08
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-	-
Différence d'estimation exercice N	-	-
Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	573,514.37	-364,630.52
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	81,049,432.12	71,073,173.13

Complément d'information 1

	Exercice 31/12/2019
Engagements reçus ou donnés	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	-
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(*) Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables

Complément d'information 2

	Exercice 31/12/2019	
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable		Nombre de titres
Catégorie de classe I (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	32,171.000	
Nombre de titres rachetés	19,124.000	
Catégorie de classe P (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	64,231.860	
Nombre de titres rachetés	119,478.170	
Commissions de souscription et/ou de rachat		Montant (EUR)
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-	
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-	
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	-	
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-	
Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie de classe I (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	259,745.70	1.10
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe P (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	1,031,108.88	1.85
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)	-	

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 31/12/2019
Ventilation par nature des créances	-
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Valorisation des achats de devises à terme	-
Contrevaleur des ventes à terme	-
Autres débiteurs divers	128,411.52
Coupons à recevoir	-
TOTAL DES CREANCES	128,411.52
Ventilation par nature des dettes	-
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Provision charges d'emprunts	-
Valorisation des ventes de devises à terme	-
Contrevaleur des achats à terme	-
Frais et charges non encore payés	537,884.14
Autres créditeurs divers	265,574.60
Provision pour risque des liquidités de marché	-
TOTAL DES DETTES	803,458.74

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 31/12/2019
Actif	
Obligations et valeurs assimilées	-
Obligations indexées	-
Obligations convertibles	-
Titres participatifs	-
Autres obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Bons du Trésor	-
Autres TCN	-
Autres Titres de Créances	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Passif	
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
Hors-bilan	
Opérations de couverture	
Taux	-
Actions	-
Autres	-
Autres opérations	
Taux	-
Actions	-
Autres	-

Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	2,740,943.56
Passif				
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	[0 - 3 mois]]3 mois - 1 an]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	2,740,943.56	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Devise
Actif	Néant
Dépôts	-
Actions et valeurs assimilées	-
Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Titres d'OPC	-
Opérations temporaires sur titres	-
Autres instruments financiers	-
Créances	-
Comptes financiers	-
Passif	Néant
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Dettes	-
Opérations temporaires sur titres	-
Comptes financiers	-
Hors-bilan	Néant
Opérations de couverture	-
Autres opérations	-

Au 31 décembre 2019, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en devise de référence de la comptabilité

Affectation des résultats

Catégorie de classe P (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	243,562.34	-581,538.09
Total	243,562.34	-581,538.09
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	243,562.34	-581,538.09
Total	243,562.34	-581,538.09
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

LMdG SMID CAP (EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1,621,641.92	3,075,678.17
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-1,621,641.92	3,075,678.17
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-1,621,641.92	3,075,678.17
Total	-1,621,641.92	3,075,678.17
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

LMdG SMID CAP (EUR)

Catégorie de classe I (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	295,427.34	11,588.21
Total	295,427.34	11,588.21
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	295,427.34	11,588.21
Total	295,427.34	11,588.21
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

LMdG SMID CAP (EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-768,617.45	862,733.96
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-768,617.45	862,733.96
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-768,617.45	862,733.96
Total	-768,617.45	862,733.96
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe P (Devise: EUR)

	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	183.17	197.73	229.18	171.97	217.55
Actif net (en k EUR)	30,423.68	30,144.65	33,088.48	52,886.97	54,887.24
Nombre de titres					
Parts C	166,086.810	152,453.560	144,376.180	307,533.280	252,286.970

Date de mise en paiement	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts C	13.33	1.31	8.35	10.00	-6.42
Capitalisation unitaire sur résultat					
Parts C	-2.69	-0.81	-4.11	-1.89	0.96

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

LMdG SMID CAP (EUR)

Catégorie de classe Q (Devise: EUR)

	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017
Valeur liquidative (en EUR)			
Parts C	183.67	198.21	229.93
Actif net (en k EUR)	16,005.57	15,136.04	20,330.43
Nombre de titres			
Parts C	87,141	76,362	88,420

Date de mise en paiement	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes			
Parts C	13.33	1.31	8.37
Capitalisation unitaire sur résultat			
Parts C	-2.46	-0.86	-3.94

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

LMdG SMID CAP (EUR)

Catégorie de classe I (Devise: EUR)

	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	186.93	202.83	237.16	179.31	228.55
Actif net (en k EUR)	6,221.46	6,717.62	12,680.98	18,186.21	26,162.19
Nombre de titres					
Parts C	33,281.000	33,118.000	53,468.000	101,420.216	114,467.216

Date de mise en paiement	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts C	13.53	1.33	8.59	8.50	-6.71
Capitalisation unitaire sur résultat					
Parts C	-1.48	0.06	-2.24	0.11	2.58

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2019

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise Cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Actions et valeurs assimilées				74,426,250.31	91.83
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé				74,426,250.31	91.83
ABEO SA	26,600.000	16.90	EUR	449,540.00	0.55
ADP	6,600.000	176.10	EUR	1,162,260.00	1.43
ALBIOMA SA	69,600.000	26.00	EUR	1,809,600.00	2.23
ALTRAN TECHNOLOGIES SA	78,800.000	14.16	EUR	1,115,808.00	1.38
AMER SPORTS RTS 31/12/2049	21,500.000	-	EUR	-	-
ATEME SA	72,290.000	11.20	EUR	809,648.00	1.00
AXWAY SOFTWARE SA	32,142.000	12.40	EUR	398,560.80	0.49
BANCA FARMAFACTORING SPA	190,000.000	5.34	EUR	1,014,600.00	1.25
BARCO N.V.	7,300.000	219.00	EUR	1,598,700.00	1.97
BASTIDE LE CONFORT MEDICAL	14,131.000	37.70	EUR	532,738.70	0.66
BAWAG GROUP AG	32,200.000	40.60	EUR	1,307,320.00	1.61
BEFESA SA	40,000.000	38.00	EUR	1,520,000.00	1.88
BIGBEN INTERACTIVE	105,000.000	16.04	EUR	1,684,200.00	2.08
CEGEDIM SA	4,924.000	29.00	EUR	142,796.00	0.18
CELLNEX TELECOM SA	81,796.000	38.37	EUR	3,138,512.52	3.88
CHARGEURS SA	66,000.000	17.28	EUR	1,140,480.00	1.41
COVIVIO	11,094.000	101.20	EUR	1,122,712.80	1.39
CS GROUP SA	77,000.000	4.32	EUR	332,640.00	0.41
DAMARTEX	11,361.000	15.00	EUR	170,415.00	0.21
DELTA PLUS GROUP	17,200.000	48.90	EUR	841,080.00	1.04
EASYVISTA	4,700.000	74.50	EUR	350,150.00	0.43
ECA	16,900.000	32.60	EUR	550,940.00	0.68
ELIOR GROUP	39,000.000	13.10	EUR	510,900.00	0.63
ELIS SA - W/I	83,000.000	18.50	EUR	1,535,500.00	1.89
ESKER SA	29,050.000	92.40	EUR	2,684,220.00	3.32
EUROGERM	25,973.000	32.00	EUR	831,136.00	1.03
EURONEXT NV - W/I	20,100.000	72.65	EUR	1,460,265.00	1.80
FIGEAC-AERO	54,200.000	9.30	EUR	504,060.00	0.62
FOCUS HOME INTERACTIVE	24,122.000	23.85	EUR	575,309.70	0.71
GETLINK SE	86,700.000	15.51	EUR	1,344,717.00	1.66
GROUPE OPEN	32,733.000	10.92	EUR	357,444.36	0.44
IGE + XAO	8,141.000	170.00	EUR	1,383,970.00	1.71
INGENICO GROUP	5,650.000	96.80	EUR	546,920.00	0.67
INTERPARFUMS SA	9,300.000	37.00	EUR	344,100.00	0.42
IPSEN	13,875.000	79.00	EUR	1,096,125.00	1.35

LMdG SMID CAP (EUR)

JACQUES BOGART	91,500.000	11.10	EUR	1,015,650.00	1.25
KAUFMAN ET BROAD SA	15,200.000	37.00	EUR	562,400.00	0.69
KINEPOLIS	20,500.000	59.20	EUR	1,213,600.00	1.50
KORIAN	32,583.000	41.92	EUR	1,365,879.36	1.69
LATECOERE	170,000.000	3.86	EUR	655,350.00	0.81
LEXIBOOK LINGUISTIC ELECTRON	70,000.000	1.76	EUR	122,850.00	0.15
LNA SANTE	30,626.000	49.55	EUR	1,517,518.30	1.87
MAISONS DU MONDE SA	57,399.000	12.97	EUR	744,465.03	0.92
MEDIAWAN SA	99,389.000	10.44	EUR	1,037,621.16	1.28
MGI DIGITAL GRAPHIC TECHNOLO	20,550.000	54.60	EUR	1,122,030.00	1.38
NEXITY	11,500.000	44.78	EUR	514,970.00	0.64
OENEO	52,000.000	13.78	EUR	716,560.00	0.88
ORPEA	12,700.000	114.30	EUR	1,451,610.00	1.79
PIRELLI & C SPA	161,500.000	5.14	EUR	830,110.00	1.02
PRODUITS CHIMIQUES AUXILIAIR	57,479.000	13.00	EUR	747,227.00	0.92
RIB SOFTWARE SE	46,150.000	22.60	EUR	1,042,990.00	1.29
RUBIS	34,300.000	54.75	EUR	1,877,925.00	2.33
SAIPEM SPA	132,000.000	4.36	EUR	574,992.00	0.71
SBM OFFSHORE NV	31,000.000	16.59	EUR	514,290.00	0.63
SEB SA	9,000.000	132.40	EUR	1,191,600.00	1.47
SECHE ENVIRONNEMENT	33,400.000	37.60	EUR	1,255,840.00	1.55
SES IMAGOTAG	38,201.000	31.70	EUR	1,210,971.70	1.49
SIEMENS HEALTHINEERS AG	27,000.000	42.82	EUR	1,156,140.00	1.43
SOLUTIONS 30 SE	203,000.000	9.96	EUR	2,021,880.00	2.50
SOMFY SA	9,000.000	87.50	EUR	787,500.00	0.97
SPIE SA - W/I	41,000.000	18.16	EUR	744,560.00	0.92
SQLI SA-REG	27,800.000	24.50	EUR	681,100.00	0.84
STROEER SE + CO KGAA	14,195.000	72.05	EUR	1,022,749.75	1.26
SWORD GROUP	32,500.000	34.10	EUR	1,108,250.00	1.37
TAG IMMOBILIEN AG	40,800.000	22.16	EUR	904,128.00	1.12
TELEPERFORMANCE	7,000.000	217.40	EUR	1,521,800.00	1.88
TOM TAILOR HOLDING SE	200,000.000	2.08	EUR	416,000.00	0.51
TRIGANO SA	7,750.000	94.10	EUR	729,275.00	0.90
VALBIOTIS SAS	87,767.000	2.24	EUR	196,598.08	0.24
VETOQUINOL SA	11,687.000	64.40	EUR	752,642.80	0.93
VIRBAC SA	5,500.000	236.50	EUR	1,300,750.00	1.60
VISIATIV SA	31,835.000	24.95	EUR	794,283.25	0.98
VOLTALIA SA- REGR	135,500.000	13.05	EUR	1,768,275.00	2.18
WAVESTONE	38,600.000	26.00	EUR	1,003,600.00	1.24
XILAM ANIMATION	34,750.000	44.40	EUR	1,542,900.00	1.90

LMdG SMID CAP (EUR)

2CRSI SA	64,000.000	5.00	EUR	320,000.00	0.39
Titres d'OPC				4,557,285.47	5.62
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne				4,557,285.47	5.62
BNP PARIBAS MONEY 3M-IC	197.000	23,133.43	EUR	4,557,285.47	5.62
Créances				128,411.52	0.16
Dettes				-803,458.74	-0.99
Autres comptes financiers				2,740,943.56	3.38
TOTAL ACTIF NET				81,049,432.12	100.00